

Maintenir la vigilance pour sécuriser le travail à proximité des dangers liés à l'électricité

Décret n° 88-1056 du 14 novembre 1988 et la circulaire du 6 février 1989 : « L'employeur doit s'assurer que ses travailleurs possèdent une formation suffisante leur permettant de connaître et de mettre en application les prescriptions de sécurité à respecter pour éviter les dangers dus à l'électricité dans l'exécution des tâches qui leur sont confiées. Il doit, le cas échéant, organiser au bénéfice des travailleurs concernés, la formation complémentaire rendue nécessaire, notamment par une connaissance insuffisante des dites prescriptions. »

■ PUBLIC - PREREQUIS

- Avoir suivi une formation à la préparation à l'habilitation électrique basse et haute tension : B0, BOV, H0, HOV.
- Maintenir la vigilance pour sécuriser le travail à proximité de dangers dus à l'électricité.

■ OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Remettre à jour les connaissances des personnes habilitées et redéfinir l'étendue des tâches et des secteurs autorisés.
- Mettre en œuvre, lors d'opérations électriques, les prescriptions de sécurité dans l'exécution des tâches confiées.

■ PEDAGOGIE

- Alternance d'apports théoriques par vidéo projection, films et de travaux pratiques
- Exposé et discussions étayées par des textes illustrés. Examen de cas.

Durée :

- Formation : 1 jour

Lieu

Théorie en salle suivie d'une application pratique sur site en sous groupe.

Document remis : Chaque stagiaire reçoit un support de cours

Synthèse de la formation : À l'issue de la formation, le formateur formulera à l'employeur un avis l'aidant ainsi à définir le contenu du titre d'habilitation H0, HOV, B0, BOV.

PROGRAMME

- Mise à jour des connaissances en fonction des :
 - Nouveaux textes parus.
 - Nouveaux matériels et équipements utilisés.
- Classement des installations – habilitation du personnel :
 - Titre d'habilitation et niveau d'habilitation.
 - Domaines de tension.
- Les dangers du courant électrique :
 - Le phénomène accident et l'électricité.
 - La résistance du corps humain.
 - Effets physiopathologiques du courant électrique.
 - Les moyens de protection contre les contacts directs et indirects.
- Rappels concernant les opérations hors tension :
 - Travaux hors tension : la consignation BT (à l'arrêt d'un équipement).
 - Les manœuvres.
- Notions élémentaires de secourisme et de sécurité incendie.
- Protections individuelles et outillage électroportatifs.
- Retour d'expérience.